

**Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 30 avril 2008 en vue du bouclage de 11 crédits d'étude, de préétude et de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 127 722,14 francs, composé:**

- I. d'un montant de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits de réalisation terminés;
- II. d'un montant de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires d'un crédit d'étude non suivi de réalisation;
- III. d'un montant de 9510,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits d'étude dont le crédit de travaux a déjà été bouclé;
- IV. de six crédits d'étude, non suivis de réalisation, non utilisés ou abandonnés, représentant un montant total voté de 942 205 francs moins une dépense cumulée de 105 150,80 francs, sans demande de crédit complémentaire.

#### **Rapport de Mme Hélène Ecuyer.**

La commission des finances s'est réunie les 22 avril et 5 mai 2009, sous la présidence de M. Christian Zaugg, pour étudier cette proposition, renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 10 juin 2008. Les notes de séances ont été prises par Mme Paulina Castillo, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

#### **Séance du 22 avril 2009**

*Audition de M. Rémy Pagani, conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, accompagné de Mme Isabelle Charollais, codirectrice du département*

La commission passe à l'examen des crédits un par un.

Mme Charollais présente la proposition et signale que les crédits sont regroupés par secteur. Il y a des crédits de construction et des crédits d'étude terminés non suivis de réalisation, des crédits d'étude terminés suivis de réalisation et des crédits abandonnés. La plupart sont d'anciens crédits.

#### **I. Bouclage de deux crédits de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 107'464.09 francs**

- 1.1 Groupe fonctionnel: Aménagement du domaine privé Ville de Genève  
Libellé Travaux d'assainissement de la plaine de Plainpalais, 1<sup>re</sup> phase  
Localisation Plaine de Plainpalais

Ce premier crédit concerne la première étape des travaux sur la plaine de Plainpalais: il s'agit du jeu de pétanque. Les frais supplémentaires de 62'000 francs ont été engendrés notamment par l'aspect expérimental de ce nouveau revêtement, dont les qualités de résistance et de perméabilité conviennent aussi bien à l'usage quotidien qu'au montage des cirques ou autres activités. Le dépassement est aussi dû au changement de système d'éclairage demandé par les usagers du terrain de pétanque.

- I. 2 Groupe fonctionnel: Aménagement du domaine public  
Libellé Aménagement à l'essai  
Localisation Rue du Lac

Mme Charollais présente ce dépassement de crédit, de près de 25%. Elle ne peut pas donner plus de précisions, car il s'agit d'un crédit ancien, voté en 2001. C'était des aménagements de

régulation de trafic, qui ont subi des modifications en cours de travaux.

Un commissaire remarque que le prix paraît élevé vu l'aménagement minimaliste réalisé.

Plusieurs commissaires aimeraient des renseignements complémentaires, que M. Pagani fournira par écrit (cf. annexe 1, Réponses de M. Pagani).

## **II. Boucllement d'un crédit d'étude terminé, non suivi de réalisation, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 10'747.55 francs**

II.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude d'aménagement urbain
Localisation	Rues du Conseil-Général, Général-Dufour, De-Candolle

Le président remarque que c'est un tout petit dépassement de crédit. Une membre de la commission ajoute que ce petit dépassement de crédit a mis plus de trente ans pour être bouclé. Elle remercie le magistrat d'avoir sorti "ces cadavres du placard" et se demande comment fonctionnait le département. En effet, les crédits des travaux sont bouclés avant les crédits d'études.

Mme Charollais répond que ce sont les restes d'anciennes pratiques. Aujourd'hui, quand un crédit d'étude est suivi d'une demande de crédit de réalisation, le crédit englobe l'entier des crédits (études et préétudes). L'enveloppe globale est votée et le boucllement de crédit se fait automatiquement et tout est bouclé en une fois. L'avantage, c'est qu'il y a un bilan global du coût de l'opération et l'ensemble est amorti comme un investissement.

Cette situation dérange un commissaire, qui constate que, dans ce cas, le vote a eu lieu en 1975 et les travaux ont été réalisés dans les trois ans qui ont suivi. Or cet investissement n'a été amorti qu'en 2009. Cela veut dire que le bilan de la Ville était faux pendant trente-trois ans, parce que la comptabilité est adaptée aux aspects légaux, alors que ce sont deux choses distinctes. Il fait observer que tout ce qui est activé au bilan de la Ville, c'est de l'investissement. Cela signifie que tous les montants de la proposition figurent au bilan de la Ville, mais n'ont aucune valeur. Le bilan est faussé, puisque les amortissements ne se font pas conformément à la loi, mais conformément au vote du Conseil municipal sur les crédits supplémentaires. Il en conclut qu'il y a un vrai problème de réalité économique au bilan de la Ville.

## **III. Boucllement de deux crédits d'étude terminés, suivis d'une réalisation mais dont le crédit de travaux est déjà bouclé**

III.1 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de réaménagement
Localisation	Place du Rhône, Au Fil du Rhône

L'objectif a été atteint et la place réalisée.

III.2 Groupe fonctionnel	Aménagement du domaine public
Libellé	Etude de réaménagement des arrêts TPG
Localisation	Quai de la Poste, Au Fil du Rhône

## **IV. Boucllement de six crédits d'étude abandonnés, non utilisés ou non suivis de réalisation, sans demande de crédit complémentaire**

IV.1 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine public Etude envir. urbain complém. équipements PLQ 96 Avenue Peschier
IV.2 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine public Etude d'aménagement de la place Place des Alpes
IV.3 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine public Etude d'aménagement du périmètre Rue Diday, boulevard du Théâtre
IV.4 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine privé VG Etude d'aménagement de la 2e phase du parc Rue Charles-Sturm
IV.5 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine public Etude des mesures liées au tram «Acacias» Rue des Ronzades
IV.6 Groupe fonctionnel Libellé Localisation	Aménagement du domaine public Etude de réaménagement Rue des Deux-Ponts, Rond-point de la Jonction

Mme Charollais précise que ces projets ont été abandonnés pour différentes raisons. Certains concernaient des modifications du domaine public, liées à des modifications de lignes de bus ou de trams. Celles-ci n'ayant pas été modifiées, ces études n'étaient plus pertinentes.

Une commissaire s'étonne de ne pas voir les «prestations de l'administration pour investissement» (ex-honoraires de promotion) figurer dans cette proposition, pour les crédits postérieurs à l'an 2000.

Mme Charollais précise que ces prestations ne pourraient être prises en compte que pour les deux premiers crédits, qui sont des crédits de construction. Elles ne concernent pas les crédits d'études. Elles sont en principe comprises dans ces dépassements.

### **Séance du 5 mai 2009**

Lors de cette séance, la commission déplore le bouclement tardif de ces crédits, qui faussent les comptes de la Ville de Genève. Il semble que le magistrat actuel et ses services aient décidé de présenter un grand nombre de bouclements de crédits prochainement, pour rattraper le retard de ces dernières années.

#### **Votes**

Soumis au vote, l'arrêté I est accepté par 13 oui (3 S, 3 Ve, 2 AGT, 2 L, 1 R, 2 UDC), 0 non et 2 abstentions (2 DC)

Les arrêtés II, III et IV sont acceptés à l'unanimité.

Au vote final, la proposition PR-617 est acceptée à l'unanimité.

#### *Note de la rapporteuse:*

*Je n'ai pas retrouvé la trace du vote de cette proposition, qui aurait eu lieu le 5 mai 2009. C'est pourquoi il n'y a que le résultat du vote, sans les prises de position des groupes.*

### PROJET D'ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de deux crédits de réalisation terminés, un crédit complémentaire de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

– 62 069,96 francs pour la réalisation de la première phase d'aménagement de la plaine de Plainpalais (PR-250 votée le 13.01.1998);

– 45 394,13 francs pour la réalisation de l'aménagement à l'essai de la rue du Lac (PR-60 votée le 14.03.2001).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

### PROJET D'ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage d'un crédit d'étude non suivi de réalisation, un crédit complémentaire de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

– 10 747,55 francs pour l'étude d'aménagement urbain des rues du Conseil-Général, Général-Dufour, De-Candolle (PR-6 votée le 4.11.1975).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

### PROJET D'ARRÊTÉ III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage de deux crédits d'étude suivis d'une réalisation, dont le crédit de travaux est déjà bouclé, un crédit complémentaire de 9510,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, soit:

– 455,20 francs pour l'étude de réaménagement de la place du Rhône, Au Fil du Rhône (PR-98 votée le 12.11.1996);

– 9055,30 francs pour l'étude de réaménagement des arrêts TPG au quai de la Poste, Au Fil du Rhône (PR-98 votée le 12.11.1996).

*Art. 2.* – Les dépenses prévues à l'article premier seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2009 de la Ville de Genève.

#### PROJET D'ARRÊTÉ IV

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Les crédits d'étude suivants:

– 50 000 francs pour l'étude de l'environnement urbain à l'avenue Peschier, moins une dépense de 41 284,50 francs (PR-300 votée le 10.02.1998);

– 100 000 francs pour l'étude d'aménagement de la place des Alpes, moins une dépense de 50 384 francs (PR-273 votée le 11.01.1997);

– 297 700 francs pour l'étude d'aménagement du périmètre de la rue Diday, boulevard du Théâtre, moins une dépense de 13 482,30 francs (PR-175 votée le 25.05.2002);

– 170 000 francs pour l'étude d'aménagement de la 2<sup>e</sup> phase du parc à la rue Charles-Sturm (PR-223 votée le 3.12.2002);

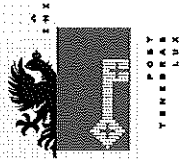
– 224 505 francs pour l'étude des mesures liées au tram «Acacias» à la rue des Ronzades (PR-117 votée le 15.01.2002);

– 100 000 francs pour l'étude de réaménagement de la rue des Deux-Ponts et du rond-point de la Jonction (PR-300 votée le 10.02.1998),

sont bouclés sans demande de crédit complémentaire.

*Annexes:* réponses de M. Rémy Pagani  
tableau récapitulatif

LE CONSEILLER ADMINISTRATIF



V I L L E D E  
G E N È V E

**Note à M. Christian Zaugg**  
Président de la Commission des finances

Genève, le 5 mai 2009

**Objet** PR de boucllement 617 – votre demande de renseignements

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous les renseignements demandés lors de mon audition par votre commission le 22 avril passé.

**1.1 PR 250 Plaine de Plainpalais**

Fin des travaux : juin 1998.

Pas d'honoraires de promotion, il n'y en avait pas à l'époque.

**1.2. PR-60 Rue du Lac**

	<b>Francs</b>
Trottoir traversant	89'000
2 bornes rétractables, fourniture + gestion et badges	66'000
Honoraires architecte	25'000
Honoraires de promotion	5'300
Intérêts intercalaires	7'900
Mensuration	3'300
Inauguration	1'000
SIG	2'600
4 potelets en béton	3'000
Peinture pour le sol	1'000
Divers	4'500
<b>Total</b>	<b>208600</b>

L'essai qui a duré un an a été convaincant et le bilan avait conclu au maintien de cet aménagement depuis lequel il n'y a plus eu de plaintes des riverains. L'aménagement est devenu définitif tel quel, les essais n'ont pas été transformés. Il a été avalisé par une autorisation.

Les honoraires de promotion sont inclus dans le montant des dépenses.

**2.1. PR-6 Rues De-Candolle et du Général-Dufour**

L'abandon de l'étude est lié à celui du projet de la place de Neuve après le référendum. En effet, ces rues faisaient partie du périmètre dans le protocole d'accord de la place de Neuve.

**4.3. Bd du Théâtre**

Mes services étudient votre demande. Ils vous répondront ultérieurement.

En souhaitant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Rémy Pagani

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Pagani', written in a cursive style.

Demande de boucllement de 11 crédits d'investissement du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité

No de PR	Date du vote	PFI	Localisation	Libellé	Montant voté	Dépenses	Différence
250	13.01.1998	091.018.03	Plaine de Plainpalais	Assainissement de la Plaine de Plainpalais 1ère phase	745000.00	807069.96	-62069.96
60	14.03.2001	102.017.02	Rue du Lac	Aménagement à l'essai	163200.00	208594.13	-45394.13
6	04.11.1975	101.099.00	Rues du Conseil-Général, Général-Dufour, Candolle	Etude d'aménagement urbain	160000.00	170747.55	-10747.55
98	12.11.1996	102.035.01	Place du Rhône, Au fil du Rhône	Etude de réaménagement	123600.00	124055.20	-455.20
98	12.11.1996	106.036.03	Quai de la Poste, Au fil du Rhône	Etude de réaménagement des arrêts TPG	41000.00	50055.30	-9055.30
							-9510.50
					Crédit complémentaire demandé		-127722.14
300	10.02.1998	101.070.05	Av. Peschier	Etude envir. urbain complém. équipements PLQ 96	50000.00	41284.50	8715.50
273	11.01.1997	102.023.03	Place des Alpes	Etude d'aménagement de la place	100000.00	50384.00	49616.00
175	25.05.2002	101.071.13	Rue Diday, bd du Théâtre	Etude d'aménagement du périmètre	297700.00	13482.30	284217.70
223	03.12.2002	091.076.04	Rue Charles-Sturm	Etude d'aménagement de la 2ème phase du parc	170000.00	0.00	170000.00
117	15.01.2002	106.083.11	Rue des Ronzades	Etude des mesures liées au tram "Acacias"	224505.00	0.00	224505.00
300	10.02.1998	102.015.03	Rue des Deux-Ponts et rond-point de la Jonction	Etude de réaménagement	100000	0.00	100000.00
					942205.00	105150.80	837054.20
					Montant non dépensé		837054.20